Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 49 (1961)

Heft: 4

Artikel: Genève

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-269673

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Informations féminines et féministes

GENÈVE

Union des femmes à Boston

Le 2 février, Mme Jean Reverdin, revenue d'un récent séjour à Boston, a charmé l'auditoire de l'**Union des femmes** par des descriptions spirituelles de cette ville américaine qui peut se flatter d'un passé déjà vieux de trois siècles.

Au nombre des traditions respectables, on peut compter une Union des femmes presque centenaire, mais qui n'est nullement engourdie dans la routine : elle compte plus de trois mille membres et aujourd'hui comme jadis, elle aide les femmes à résoudre leurs problèmes. Celles qui ont besoin de faire des travaux à domicile les écoulent dans un magasin de l'Union et touchent les trois quarts du prix de vente. Cherchent-elles une situation ? Le bureau de l'Union en a placé 2917 l'an dernier. Un bureau de renseignements professionnels conseille les jeunes et celles qui doivent rentrer dans le circuit économique. Ont-elles besoin de soins ? Un fonds d'urgence peut les aider... de repos, de vacances ? une maison au bord de la mer, des voyages organisés sont à leur disposition. Celles qui sont âgées peuvent recourir à l'Union pour les aider à trouver un logement. L'Union a même sa propre Caisse d'épargne et elle trouve les fonds dont elle a besoin pour ses activités par l'exploitation des magasins qu'elle possède.

Que nos Unions de femmes en prennent de la graine !

Débat sur l'action des consommatrices

Nos abonnées et lectrices n'ignorent pas l'existence de la Commission romande des consommatrices et les buts qu'elle poursuit, puisque des articles réguliers paraissent dans nos colonnes sur ce sujet. Ne revenons donc pas sur les informations que Mme Bonardelly a données le 18 janvier à l'Union des femmes, mais signalons que les participantes au débat réclamèrent l'indication précise des dates ultimes d'utilisation sur les produits alimentaires qui s'altèrent à la longue et demandèrent ce que l'on fait des non-vendus, au delà de cette date ? Des produits de basse-cour, des engrais... Il fut aussi longuement question du danger des emballages en plastic pour les viandes, certains légumes, parmi lesquels la choucroute.

Consultation juridiques gratuites de l'Union des femmes de Genève, rue Etienne-Dumont 22.

Me de Cazotte-de-Bac recevra le LUNDI, DE 18 H. à 19 H., sur rendez-vous pris jusqu'au lundi à midi, au local de l'Union des femmes, tél. 24 27 81.

Ionesco chez les femmes universitaires

L'Association genevoise des femmes universitaires a consacré sa première séance de l'année à **Eugène Ionesco dans le théâtre d'aujourd'hui.** C'est un connaisseur du théâtre actuel, mais surtout un adepte fervent d'Ionesco qui présentait le sujet ; M. Michel Vial montra comment cet auteur dramatique, si original qu'il choque souvent l'auditeur, a renouvelé notre conception du théâtre.

Grâce à de nombreuses scènes interprétées par le conférencier, avec feu, les intentions de l'auteur se dégagèrent nettement et tout spécialement cette conviction qu'il essaye de nous faire partager : on est toujours seul, même ceux qui vivent intimément avec nous ne nous comprennent pas, ne nous connaissent pas.

RÉUNIONS ET CONFÉRENCES

Lundi 20 février — **Genève**

Union des femmes, rue Et.-Dumont 22 — 20 h. 30 — *Les alcooliques anonymes dans la lutte contre l'alcoolisme,* conférence de Mlle Nelly Assimacopoulo, suivie du film *Cerveau-Pilote.*

Mardi 21 février — **Genève**

Athénée (Bibliothèque) — 20 h. 30 — *Mouvement Unité,* conférence de Mme Lizelle Reymond, *Aux pieds des Gourous.*

Mercredi 22 février — **Genève**

Restaurant « La Rochelle » rue du Commerce 5 — 19 h. 15 — *Femmes de carrières libérales et commerciales, Dîner aux chandelles,* dans le cadre du thème international, *Notre responsabilité dans ce monde en évolution.* Forum dirigé par Mme Matthey.

Dimanche 26 février — **Genève**

Lyceum, promenade du Pin 3 — 16 h. 45 — *Concert* par *Elisabeth Thibout,* pianiste et *Geneviève Vauquet,* violoniste (œuvres de Locatelli, Brahms, Poulenc, Ravel).

Jeudi 2 mars — **Genève**

Union des femmes, rue Et.-Dumont 22 — 16 h. 15 — Thé mensuel.

Du 13 au 31 mars — **Genève**

Palais des Nations — 15me session de la *Commission de la condition de la femme* des Nations Unies.

Du 14 au 16 mars — **Genève**

Séminaire de l'Alliance de sociétés féminines suisses sur l'activité des organisations internationales.

NEUCHATEL

Qui perd gagne !

Ce jeu qui plaisait à notre enfance, m'est revenu à la mémoire à l'ouïe de la petite histoire que voici :

La dévouée trésorière de l'Association neuchâteloise pour le Suffrage féminin, Mme Nussbaum, de Bevaix, a un fils qui va quitter son foyer pour en créer un dans une autre localité. Hors, ce jeune homme est conseiller général ; depuis les élections communales, sa mère est la première des « viennent ensuite ». Il se trouve donc, que par suite du mariage de son fils, la mère se voit de plein droit offrir le siège laissé vacant au Conseil général. Elle devient ainsi, la 57e conseillère générale du canton.

La 58e conseillère générale

A l'instant, nous apprenons que la 58e conseillère générale du canton vient d'être élue en la personne de Mme Schild-Junod, à Cortaillod. Bon courage et bon travail, Madame la Conseillère !

M. P.

VAUD

Les femmes dans les commissions

A Villeneuve, Mme Madeleine Péclard remplace Mme Edouard Faes, fixée à Lausanne, comme secrétaire de la commission scolaire.

et comme mandataires commerciales

Mlles L. Burdet et M. Engel, secrétaires à la direction de la Banque cantonale vaudoise, ont reçu la signature à titre de mandataire commercial.

Mort d'une cinéaste

A Lausanne, le 25 janvier, est décédée Mme Marguerite Daxelhoffer-Steiner, cinéaste, un membre dévoué de la section de Lausanne des Citoyennes vaudoises, membre aussi du club de Lausanne des Soroptimists. C'était une Autrichienne, devenue Aubonnoise, qui avait beaucoup voyagé, résidé en Italie, une excellente polyglotte, une vive intelligence, qui avait la passion du cinéma. Il y a une dizaine d'années, elle avait entrepris, avec des concours dévoués trouvés à Lausanne, un film de propagande féministe, « Ma femme ne fait rien, elle fait le ménage », qui ne fut pas achevé faute de ressources financières. Il se pourrait que ce film soit repris et terminé. Ce serait rendre hommage à une bonne féministe et à une femme de talent, disparue à l'âge de 62 ans.

S. B.

Les citoyennes vaudoises

Les Lausannoises ont été appelées à signer, à la fin de janvier, la demande de referendum concernant la reconstruction et l'agrandissement du Casino de Montbenon moyennant une somme dépassant six millions et demi de francs. Si le referendum aboutit, les citoyennes lausannoises devront voter à la fin de février.

Les Montreusiennes devront aussi dire, peut-être le 5 mars, si elles approuvent la fusion des communes de Montreux-Châtelard et de Montreux-Planches, si les Conseils communaux intéressés et le Grand Conseil, dans sa session de février, ratifient cette simplification administrative.

La fin de 1960 a vu les Conseils généraux (assemblée de tous les citoyens dans les communes ne comptant pas 800 âmes) renouveler leur bureau ; plusieurs femmes ont été élues vice-présidentes, d'autres, scrutatrices, d'autres, membres de la commission de gestion.

A Lonay, à Saint-Prex, le 15 janvier, les citoyennes, comme les citoyens, ont été appelés à se prononcer sur une initiative socialiste demandant la représentation proportionnelle dans les élections communales ; à Lonay, la R. P. a été acceptée ; elle a été repoussée à Saint-Prex où 158 femmes, sur 528 inscrites, se sont rendues au scrutin.

A Nyon, Mme Fleurette DuBois a été nommée membre du comité du Parti libéral.

A l'occasion de l'anniversaire du 24 janvier fêté par le parti libéral à Lutry, Mlle Ganty, institutrice, a ouvert la série des discours par une allocution où elle a dit avec franchise et éloquence, ses impressions de citoyenne.

Dans les conseils de paroisse

Mme Alice Bony-Blanc, décédée le 26 janvier à l'âge de 60 ans, a été pendant deux ans, de 1958 à 1960, conseillère à la paroisse nationale de Moudon.

Mmes Liliane Delévaux et Jacqueline Renaud, à Gimel, Mme Berthe Kämpf, à Saubraz, ont été élues récemment membres du conseil de paroisse de Gimel, avec Mlle Eléonore Werner, à Saubraz, comme suppléante.

Prière de conserver sa carte civique

Ensuite du renvoi au mois de mars 1962 de l'élection des députés au Grand Conseil, la validité des cartes civiques est prolongée d'une année.

Les électrices et les électeurs sont donc instamment priés de conserver leur carte civique actuelle portant la mention « valable jusqu'à fin février 1961 ». Contrairement à cette indication, cette carte sera valable pour toutes les votations et élections jusqu'à fin février 1962.

Les responsables de nos informations politiques et féministes sont Mme G. Girard, pour le canton de Vaud ; Mme A. Wiblé, pour le canton de Genève et Mme M. Pingeon, pour le canton de Neuchâtel.

Mme J. Hersch à l'association vaudoise des citoyennes : la démocratie

Pour marquer l'anniversaire du 1er février, le groupe lausannois de l'Association vaudoise des citoyennes a eu la bonne idée de demander à Mme J. Hersch, professeur de philosophie à l'Université de Genève, un exposé sur la démocratie qui attira, dans la salle des Vignerons, un public extrêmement nombreux : des citoyennes désireuses de compléter leurs connaissances civiques, d'entendre une conférence qu'on savait par avance être de choix ; des suffragistes étaient venues de Montreux, de Vevey, de Nyon, d'Yverdon.

Mme L. Zanchi, présidente, souhaita à tous — il y avait trois citoyens — une cordiale bienvenue, rappela les initiatives pendantes dans plusieurs cantons en leur souhaitant une réussite qui nous acheminera lentement vers le suffrage féminin au fédéral et annonça, pour les Vaudoises, une votation le 16 avril prochain, relative à l'initiative du Parti ouvrier populaire sur l'imposition des petits contribuables, initiative devenue sans objet depuis le vote, par le Grand Conseil, d'un impôt d'équipement réduit de moitié et prévoyant des exonérations fiscales.

La présidente cantonale, Mme G. Girard (La Tour-de-Peilz) rappela les positions acquises par les femmes depuis le 1er février 1959 : 19 conseillères communales dans toutes les régions du canton, une conseillère municipale, de nombreuses femmes — il en faudrait encore bien davantage — membres des conseils généraux (assemblées de commune dans celles ayant moins de huit cents habitants), plusieurs citoyennes nommées vice-présidentes de leur conseil général.

Enfin, Mme Hersch, écoutée avec une attention soutenue, dans un langage clair et aéré, accessible à chacune, parla de la démocratie idéale, telle qu'elle devrait être, telle qu'elle devrait être pratiquée par des citoyens épris du respect de la personnalité humaine. Il est de plus en plus malaisé de jouer le jeu démocratique et d'accepter la décision de la majorité : chacun aujourd'hui a son avis et veut le voir triompher, alors que les problèmes sont toujours plus nombreux, toujours plus ardus. Etre libre, c'est comprendre les positions opposées et faire son choix.

Inutile d'exprimer son avis dans la solitude, il faut s'unir avec ceux qui pensent de même et constituer un parti, des partis indispensables en démocratie. Ce que les électrices ont de la peine à comprendre.

La démocratie parfaite n'existe pas ; on cherchera ses principes essentiels, ses critères : elle suppose la conviction que ce qui compte, c'est la personne humaine ; la personne humaine, c'est le but. Aujourd'hui, chacun doit trouver sa place dans la société, chacun a des possibilités qu'il doit choisir, a droit à son bonheur, à son malheur, doit assumer sa chance, ses risques, sachant que les choses peuvent changer ; alors on devient responsable.

La démocratie est le régime qui permet l'épanouissement du maximum d'individus. Elle n'est pas liée au suffrage universel ; le grand nombre n'a pas forcément raison. Sa raison d'être est l'existence d'une opposition qui a les moyens de convaincre. La démocratie possède un gouvernement efficace fonctionnant au grand jour. Elle ne peut s'exercer sans les partis ; les divergences lui sont nécessaires. Si on veut se faire entendre, il faut se mettre à plusieurs, donc adhérer à un parti. Le parti est constitué pour servir, composé d'hommes libres. Il lui faut, pour agir, avoir des moyens matériels et aussi des gens ayant des loisirs. Un minimum de sécurité est indispensable à la vie démocratique, à la liberté, qui exige encore que les citoyens aient accès à la culture, éprouvent le besoin de cette culture.

S. B.

1er février avec les citoyennes de Vevey - La Tour-de-Peilz

Le groupe de Vevey - La Tour-de-Peilz de l'Association vaudoise des citoyennes avait fort opportunément en cette fin de janvier fait appel à Mme A. Schmitt, présidente de la Commission romande des consommatrices, pour venir lui parler des « soldes, ou le règne de la confusion ». La conférencière, qui parle en acheteuse à des acheteuses, parle aussi en membre d'une commission qui s'est livrée à une enquête fort sérieuse et utile pour essayer de voir clair dans les mystérieux et multiples rouages des soldes.

A l'issue de cette très intéressante conférence, une assemblée extraordinaire groupait les membres et les amis de l'association pour entourer M. Albert Truan, membre fondateur en 1917 et caissier depuis 1918... Ce dévouement fut fêté comme il se devait et Albert Truan reçut, avec le diplôme de « membre d'honneur du suffrage féminin » le titre de « Très noble et digne chevalier du suffrage ». Des vers de Mlle Claire Pfeiffer et des chansons de Mme Gerhard, des pionnières elles aussi, relatèrent l'activité de M. Truan.

et celles de Montreux

Le 20 janvier, Mme Erica Carrard, introduite par Mme L. Dind, présidente du groupement montreusien de l'Association des citoyennes vaudoises, a présenté rapidement l'Exposition nationale 1964. Faisant elle-même partie du comité de l'exposition, Mme Carrard a exprimé le désir — qui est celui du comité lui-même — que l'exposition soit autre chose qu'une foire ou un super-comptoir.

Les directeurs ont demandés conseil à des chercheurs, des penseurs, pour tenter de sortir, dans la conception générale, dans la réalisation, des chemis battus. Il faudra innover et il faut que les femmes participent aux commissions afin qu'on retrouve leur point de vue. Que celles qui ont des idées n'hésitent pas à écrire au comité directeur, formé de MM. Henry, Ruckstuhl et Camenzind, qui tiennent à ce contact avec le public.

Abordant la situation de l'acheteur, Mme Carrard reprend point par point tous les éléments de confusion, de gaspillage dus au fait que l'acheteur et l'acheteuse ne sont pas suffisamment organisés, ni informés.

Les ménagères ont aussi la publicité qu'elles méritent. L'apparition, timide encore, de publicité vraiment informative est un bon signe actuel.

Elle doit aussi connaître les techniques ménagères, apprendre à gérer un ménage. A ce sujet, Mme Carrard, soutenue par plusieurs personnes dans l'assemblée, déplore l'insuffisance du programme ménager dans les écoles. Un municipal présent relève que dans son dicastère, les œuvres sociales, de nombreux divorces n'ont d'autre cause que l'incapacité de la femme — et de l'homme aussi — à gérer le ménage. L'Alliance de sociétés féminines se préoccupe de cette tâche et les sociétés féminines peuvent la soutenir efficacement.

Les questions posées prouvèrent que le sujet et la façon dont il avait été présenté, correspondaient à un intérêt idéal.

è

Lessive de guerre ou lessive du soldat ?

Fondée il y a 45 ans par l'Union des Femmes de Lausanne, la Lessive de guerre — qu'il est question d'appeler « la Lessive du Soldat » — a tenu son assemblée générale, sous la présidence de Mme G. Duboux-Fonjallaz. La Lessive de guerre, avec l'appui fidèle de collaboratrices dont quelques-unes travaillent depuis la création de l'œuvre, a reçu, en 1960, 852 sacs contenant 9322 pièces à laver, à raccommoder, et 137 objets ont été changés. Elle a dû déménager deux fois et a trouvé asile à la rue César-Roux, dans des locaux mis à sa disposition par sa présidente. Les recrues venant en Suisse accomplir leur service militaire, les soldats isolés continuent de trouver à la Lessive de guerre une sorte de foyer qui s'occupe de leur linge et bien des lettres prouvent leur reconnaissance. A tous, collaboratrices et donateurs, Mme Duboux adressa ses remerciements.

M. Maurice Zermatten, professeur à Sion, a bien voulu apporter sa contribution à la Lessive de guerre en lisant des pages émouvantes.

O. B.

Samedi 18 et dimanche 19 mars — **Lausanne**

Assemblée des déléguées de l'*Association suisse des femmes de carrières libérales et commerciales.*

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Téléphone 25 35 66

Confections soignées pour enfants

FRAISSE & Cie

TEINTURIERS

Magasins :

Terreaux-du-Temple 20 — Tél. 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2 — Tél. 24 17 39
Rue de Rive 7 — Tél. 25 19 37

Magasin et usine :

Rue de Saint-Jean 53 — Tél. 32 89 58

TEINTURE ET NETTOYAGE

Achetez Suisse

Dentelles, tissages, céramiques, bois, pailles, foulards, mouchoirs, à

Art Rustique Suisse

H. Cuénoud, avenue du Théâtre 1, Lausanne

DROGUERIE DU MOLARD

Triponez PLACE DU MOLARD 8

BROSSERIE W. SCHNUBELL

Brosses pour la toilette et le ménage
Grand choix, articles soignés, prix avantageux

Rue Chaponnière 5 - Téléphone 32 20 73
Anciennement rue Winkelried 6